

exercice 2014



Commune de Presinge

**Compte-rendu
administratif et financier**

Presinge juin 2015



COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF 2014

MADAME, MONSIEUR,

Ce présent compte-rendu administratif est, pour ce qui me concerne, l'ultime occasion de vous informer des tâches communales accomplies durant le dernier exercice écoulé ainsi que de la gestion financière y relative. Alors que je le rédige, la campagne pour les élections communales de la prochaine législature (2015-2020) est déjà lancée.

Une page sera ainsi bientôt tournée puisque j'ai, quant à moi, décidé de ne pas faire un nouveau mandat. Cette décision, je l'ai prise en novembre 2014, dès lors que j'ai su de manière définitive que la loi de déclassement était entrée en force.

J'ai alors écrit une lettre ouverte aux élues et élus de Presinge l'explicitant. J'escomptais la diffuser de manière à laisser aux futurs candidats les coudées franches et leur permettre ainsi de proposer sans détours à notre population un programme émanant de leur inspiration respective.

J'ai pu, cependant, aussi constater que le but de certains d'entre eux n'était pas de se dévoiler, mais au contraire, de rester attentistes relativement au devenir des projets en cours. J'ai donc différé de rendre public mon propre sentiment et tenté de donner à chacun la possibilité, voire l'obligation de s'exprimer.

Ainsi, les citoyens ont-ils pu peut-être un peu mieux voter en connaissance de cause.

Aujourd'hui, de toute façon, les dés sont désormais jetés et il n'est plus question d'émettre un quelconque avis sur le choix populaire. Il en est ainsi de la démocratie. Néanmoins, en guise de point d'orgue à ma fonction, j'avais également décidé de vous livrer ce qui m'a motivé à ne pas m'engager une fois encore, en usant de ladite lettre ouverte.



Presinge le 7 novembre 2014

Lettre ouverte aux élus et aux élus de Presinge

Lorsque j'ai pris le parti de renoncer à ma fonction de maire ce n'est pas que je redoutais être éconduit par les électrices et électeurs de notre commune mais bien parce que je ne ressentais pas beaucoup de soutien dans mon propre entourage comme aussi d'un nombre non négligeable de personnalités élues, notamment à Presinge. Plus difficile encore, les actions d'au moins quelques-unes de ces dernières, pourtant désignées afin de m'aider dans ma tâche, étaient régulièrement contreproductives et m'obligeaient à investir plus que nécessaire, de ma soi-disant chancelante énergie, alors que moi-même ne trouvais qu'avec peine le temps de suivre ce qu'il avait été convenu que j'entreprenne, sachant que les procédures auxquelles j'étais confronté s'avéraient très ardues et les incompréhensions avec nos contradicteurs de plus en plus marquées.

En bref je ne parvenais plus à fédérer et tout semblait s'ingénier de manière à ce que je perçoive la fin de mon ultime mandat comme une exécution programmée m'invitant à tirer ma révérence. Cela permettait peut-être aussi à certains de se profiler déjà, à mon insu, en providentiels repreneurs des intérêts d'une commune mise à mal par un maire vieillissant ayant malencontreusement fait une mandature de trop. Encore aujourd'hui d'ailleurs, il en est n'hésitant pas à le proclamer loin de mes oreilles avec une condescendance qui n'a d'égale que leur indicible et ridicule suffisance. Dommage que cela me soit maintenant connu, même si je n'en ai cure.

Cette lettre n'a pas d'autres buts que de vous rassurer sur un point, pour peu que vous en soyez inquiets, je ne suis pas un nostalgique, loin s'en faut. Par ailleurs je ne conteste pas que, l'âge venant, je suis moins enclin que par le passé à m'imposer des activités n'étant pas de celles que j'aime à entreprendre naturellement. Homme sensible à la beauté de notre environnement, j'aime aussi vivre en marge des foules. La société consumériste dans laquelle nous sommes est, de facto, très éloignée de celle dont je pourrais rêver, encore que de se laisser aller à le faire tiendrait plus d'une douce utopie.

Pourtant je n'ai pas fait le mandat de trop, bien au contraire. Malgré le peu d'estime que d'aucuns ont accordé à mon travail, je sais que cette dernière législature restera celle de nos plus importantes réussites. C'est à dessein que je dis nos, car sans quelques votes cruciaux sur lesquels je savais pouvoir m'appuyer, nous ne serions pas parvenus à finaliser certains dossiers importants. Je vous en remercie donc toutes et tous, au nom des habitants de la commune. J'aurais effectivement été peiné

de ne pas les conclure, et partant, de décevoir toutes celles et tous ceux qui, majoritairement, m'ont toujours fait confiance depuis nombre d'années, tant parmi les élus que dans notre population.

La conviction d'avoir accompli pleinement une difficile mais indispensable étape permettant de faire évoluer cette commune suffit à me combler et c'est sereinement que je me prépare à faire mes cartons comme on le dit parfois de celle ou de celui que l'on vient de déboulonner de son poste ou qui le quitte volontairement. Se retrouver face à une telle situation n'est jamais simple, je le sais, pour en avoir déjà vécu les affres, mais je suis certain aujourd'hui, d'avoir choisi le bon moment pour en décider librement. Je ne ferai pas un autre tour de piste qui celui-là, serait à l'évidence de trop.

Je pars comme le maçon, une fois les murs en place. Il manque encore le toit et beaucoup d'autres choses mais sa tâche est finie et il s'en va ailleurs exercer ses talents, cependant qu'après lui d'autres aussi, avec autant de zèle, vont, sans marquer le pas, achever la maison pour le plus grand bonheur des futurs habitants.

A l'inverse de ces bâtisseurs je ne suis plus en situation de poursuivre ma route vers de nouveaux défis. J'entame de mon parcours ce qu'il est courant d'appeler le temps des premiers renoncements, non que ma tête me lâche mais il me faut désormais occulter ce à quoi je souhaiterais parvenir, ne serait-ce que pour maintenir ce que je suis encore. Finies les grandes ambitions.

Ma charge de maire m'a néanmoins donné, longtemps après ma retraite professionnelle, une possibilité intéressante de continuer de communiquer et de réaliser des actions partagées, se voulant utiles à la collectivité toute entière comme aussi, quelquefois, d'apporter un soutien indispensable à une famille ou une personne en difficulté. J'ai pris tout cela comme autant de petits cadeaux et avec le temps je me retrouve aujourd'hui chargé de beaucoup de richesses.

Je laisse certainement aussi des relents d'amertume dans l'esprit de ceux auxquels je me suis opposé, mais, et je l'écris sincèrement, toujours en toute bonne foi dans le seul souci de l'intérêt général. Ainsi je vais m'efforcer à mon tour de me montrer très discret pour ne pas peser sur des décisions dont je n'assumerai plus désormais la responsabilité. Il est en effet beaucoup trop facile de discourir de tout et de rien lorsque l'on est à l'abri d'éventuelles retombées.

Je sais ce que nous avons accompli ensemble. J'ai aussi une pensée émue en songeant à celles et tous ceux, ils étaient plus nombreux bien malgré moi, vous ayant précédés dans vos fonctions, alors que j'étais déjà en charge, et dont certains sont aujourd'hui disparus. Je veux oublier les divergences rencontrées au fil des années pour ne conserver que le souvenir de nos réussites partagées. Quant à l'avenir je ne l'évoquerai pas car il ne m'appartient plus, si tant est que l'on puisse le prévoir. Ce serait déjà une belle récompense de voir se concrétiser, tout en se révélant bénéfique, un peu de ce nous avons tenté de mettre en place pour le mieux vivre, mais est-ce véritablement possible, de la population de Presinge.

Ferdinand Le Comte
Maire



La tâche d'un maire d'une entité ne représentant, en population, qu'une partie infime d'un territoire, pourtant d'une importance majeure pour l'ensemble de la population de l'agglomération à laquelle elle appartient, nécessite, pour l'accomplir correctement, d'être proche de chacune et de chacun. C'est pourquoi, j'ai également souhaité vous faire part de trois lettres écrites durant cette dernière année à des personnes de notre commune, la première, car elle avait été amenée à la quitter, la seconde car elle avait su, par ses créations, s'exposer au dehors et enfin la dernière, dont je viens d'apprendre le retrait après avoir magistralement présidé à l'organisation du « Tour de Presinge ».

Bien évidemment, ce ne sont là que trois exemples, parmi beaucoup d'autres, mais ils illustrent bien, selon moi, ce que peut être aussi le quotidien d'un magistrat communal.

CHÈRE SUZANNE,

Gérard de Buren a transmis, lors de l'une de nos séances passées, ton message d'amitié, de reconnaissance empreinte d'une naturelle nostalgie, mais aussi ponctué d'encouragements bienvenus pour nous tous. Je dois t'avouer que l'évocation de vos souvenirs familiaux vécus dans cette commune rurale et s'égrenant tout au long d'un parcours de vie de près d'un demi-siècle m'a profondément ému. Ce n'est pas que les faits rapportés en toute simplicité fassent référence à des moments difficiles que chacun sait devoir un jour ou l'autre affronter, qui ont suscité mon trouble, mais bien plutôt la nature presque anodine de ceux que tu as choisis de citer, de ceux étant pourtant, à un moment ou un autre de la vie de la plupart d'entre nous, la préoccupation dominante occupant nos pensées.

Qui n'a pas en effet craint pour sa progéniture lancée, sans trop de précaution, sur les chemins de la vie, et plus concrètement déjà sur le chemin d'une école suffisamment lointaine pour lui permettre d'échapper, un peu trop tôt, au goût de ses parents, à tout contrôle. S'investir dans les associations, s'ouvrir aux autres, interpeller les autorités et les responsables de l'organisation sociale, s'insurger contre les excès en tout genre sont autant de moyens d'éviter de ne pas rester passif, face à nos légitimes inquiétudes, mais surtout d'apporter une contribution bienvenue à l'édification d'une société en constante évolution.

Roger et toi n'avez voulu laisser à nul autre le soin de trouver des solutions satisfaisantes pour vous et vos proches. Vous vous êtes engagés résolument. De cela, le maire qui a œuvré pendant plus de la moitié de votre vie presingeoise, vous en est très reconnaissant.

Pas toujours au fait des problèmes de chacune et de chacun, vos demandes faisaient partie de ces signaux auxquels un magistrat ne peut manquer de prêter attention. Le plus souvent ces messages m'étaient transmis dans la chaleur de votre foyer autour d'une bonne bouteille trahissant un peu de vos origines. Chaleur toute relative d'ailleurs puisque tributaire aussi, durant la morte saison, d'un chauffage très souvent défaillant. Ensemble nous avons refait le monde après nous être entendus sur les mesures à prendre.

Ton cher Roger nous a quittés un peu vite mais il est encore en chacun de ceux qui ont eu la chance de le connaître, lui qui savait se mettre en vedette comme aussi et surtout nous faire profiter de ses nombreux talents. Les fenêtres au-dessus de la mairie ne brilleront plus dans les temps de Noël des feux de décorations destinées à illuminer les regards, d'abord de vos enfants avant qu'il en soit aussi de même pour ceux qu'ils vous ont donnés. Vos rires et leurs petits chagrins ne résonneront plus dans cette maison aujourd'hui laissée vide.

Qu'importe, beaucoup de ce que vous avez été pour notre petite collectivité a été consigné dans ces fameux rapports administratifs que Roger réalisait avec soin et compétence. Ils font désormais partie de nos archives où sont jalousement préservés chacun des morceaux de notre histoire locale. Comme tu garderas probablement longtemps encore le souvenir de tous les bons moments vécus dans cette jolie commune de Presinge, elle-même conservera aussi, précieusement enfoui, la marque de votre passage ici.

Bon vent à toi et à tous les tiens avec l'espoir de nous revoir encore souvent.

Ferdinand

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



COMMUNE DE
PRESINGE

MAIRIE

Presinge le 9 novembre 2014

Monsieur
Jean-Marie BORGEAUD
88, route de la Louvière
1243 PRESINGE

A propos de l'exposition « La terre au Corps » au musée de l'Ariana

Bravo l'artiste

Nul n'est prophète en son pays. Cette maxime a traversé les époques et reste d'actualité. Nous en usons tous au gré des réussites de ceux que la vie a comblés au-delà de leur enracinement. Dans une petite communauté, telle la nôtre, à l'évidence la plupart des habitants exercent leurs compétences hors de ses limites. Ainsi c'est par quelques échos, qui parfois nous reviennent, qu'incidemment nous apprenons, le plus souvent, un peu de la notoriété auréolant certains voisins proches.

Mais toi l'ami, l'artiste, dont la seule ambition est de mettre en lumière les passions enfouies au tréfonds de ton être, même si tu vas souvent chercher dans de lointains pays les sources de ton inspiration, c'est ici, dans cette Louvière que tu apprécies tant, que sont nées beaucoup de tes créations. L'une d'elles, magistrale entre toutes, tu nous en as fait don l'espace d'un moment. Fièrement elle a défié le vent et ses tempêtes, imperturbable et majestueuse à l'entrée de notre village.

Je connais partiellement sa romanesque histoire d'être venu chez toi guigner à l'atelier. Là, dans ton univers empli de mille trésors, j'en ai pris la mesure au fil de ton labeur. J'ai suivi, incrédule, une à une les étapes pour enfin aboutir à son jaillissement. Pourtant de cet espace, haut lieu de sa naissance, il fallait encore l'en sortir...

Brisée à ses débuts avant d'avoir connu l'épreuve du feu chargé de l'endurcir et lui donné mille éclats, elle n'était plus que morceaux épars, mais courageusement tu l'as refaite plus belle encore. Puis de terre elle est devenue de bronze. De fragile elle est désormais robuste. De captive elle est aujourd'hui libre et tantôt s'en ira plaire ailleurs.

Cette volonté et cette joie te permettant de donner vie à la terre. Ce besoin de la pétrir pour mieux la façonner. Ces caresses appuyées en touches répétées que tu sais prodiguer presque à l'infini. Bref



tout ce que tes mains, à nulles autres pareilles, savent faire sortir de toi pour nous interpeller, j'ai eu le privilège d'un peu le partager.

La fulgurance de branimir opposée à l'innocence confiante de son cavalier ne peut laisser indifférent. Mais quel message veut susciter l'expression de cette furieuse envie d'espace et de liberté animant ce cheval emportant sur sa croupe ardente le meilleur en ce monde ? Toi l'artiste le sais-tu vraiment ? Tout en nous laissant d'ailleurs peut-être aussi le soin d'en décider.

La richesse de cette œuvre n'est pourtant qu'une infime parcelle de tes nombreux talents. Ceux te connaissant de longue date ne me contrediront pas j'en suis sûr. Et pour les autres, en mal de grandes d'émotions, il n'est que de se rendre dans les sous-sols du musée de l'Ariana pour en découvrir beaucoup d'autres, admirablement rassemblées. Une exposition à couper le souffle.

Bravo à toi l'artiste, l'ami, le voisin simple et sans fard. Tu parviens, même dans un lieu aussi enchanteur que notre belle Louvière à nous faire rêver encore. Qu'on se le dise jusque dans les nues, Presinge décidément a du talent.



Ferdinand LE COMTE
Maire

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Presinge, le 30 avril 2015



COMMUNE DE
PRESINGE

MAIRIE

Monsieur
RADICE Luc
Chemin des Cordonniers, 5
1243 PRESINGE

Monsieur le Président, Cher Luc,

C'est sans surprise, puisque je l'avais appris déjà lors de notre traditionnelle séance « critique » chez Jimmy, que j'ai pris connaissance de ton récent courrier m'annonçant ta démission prochaine du comité du « Tour de Presinge ».

Inutile de dire que, même si je regrette sincèrement cette décision, s'agissant d'une responsabilité volontaire et bénévole, il n'appartient qu'à toi seul de décider de la poursuivre ou non.

J'entends donc tes arguments et j'en prends bonne note à un moment correspondant pour moi-même à un tournant de ce qui a aussi été une forme déguisée de bénévolat au profit des presingeois et de l'intérêt public en général.

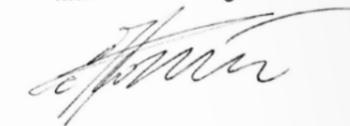
C'est d'ailleurs cette coïncidence qui m'inquiète le plus pour l'avenir d'une manifestation que les autorités ont toujours jusqu'ici soutenue car son esprit correspond parfaitement à l'idée que nous nous en faisons, c'est-à-dire une rencontre familiale, conviviale et sportive.

Dans ce domaine tu as œuvré avec une grande intelligence de manière à intéresser les inévitables compétiteurs de tous poils. Le « Tour de Presinge » est désormais inscrit dans le calendrier des courses hors stade comme un événement incontournable. Ce succès nous te le devons ainsi qu'à tous les membres de ta joyeuse équipe.

Je me dois donc de vivement te remercier pour ton engagement sans faille durant ces 10 dernières éditions et te souhaiter de vivre encore d'autres belles expériences susceptibles de combler ce que je perçois comme un indicible besoin de ne jamais ronronner.

Avec toute ma reconnaissance et mon amitié.

Mairie de Presinge



Ferdinand LE COMTE
Maire

Pour le reste, je laisse le soin aux présidentes et présidents de commissions de vous transmettre par le détail ce qu'ils ont entrepris, en concordance avec le Conseil municipal, pour améliorer votre quotidien. Je me permets de relever déjà que, malgré des prévisions pessimistes, les comptes 2014 bouclent sur un excédent plus que confortable. Cette tendance, si elle venait à se poursuivre, permettrait de ne pas être trop frileux en regard de tous les chantiers que nous avons désormais engagés.

Parmi ceux-ci, je n'évoquerai que les principaux, à savoir:

- la rénovation de notre Auberge communale,
- celle aussi de la mairie,
- l'acquisition de terrains en vue du déplacement du Poney Club de Presinge,
- ainsi que la transformation de certains bâtiments au lieu-dit «Ferme Gallay».

Concernant le développement villageois, l'année 2015 devrait consacrer l'octroi d'un droit de superficie à une ou plusieurs coopératives. Il appartiendra à celle(s)-ci d'organiser un concours d'architecture, en usant d'une démarche participative, qui devrait finalement aboutir au meilleur projet possible. Ceci est donc de la musique d'avenir.

Il me reste, une dernière fois encore, à remercier l'ensemble du personnel communal pour son écoute et pour l'engagement dont chacune et chacun a fait montre au cours de l'année écoulée. C'est sous la férule experte et souple de Caroline Radice que tout ce petit monde a pu fonctionner à satisfaction. Un merci tout particulier à elle ainsi qu'à notre estimé Commandant de la compagnie des pompiers volontaires de Presinge, Paulo Rodrigues-da Guerra, qui a su admirablement motiver celle-ci au service de notre population.

Je n'oublierai pas non plus mes deux adjoints, Jean-François Ackermann et Serge Broquard qui, chacun dans leurs domaines respectifs, ont œuvré pour accomplir les multiples tâches incombant à un

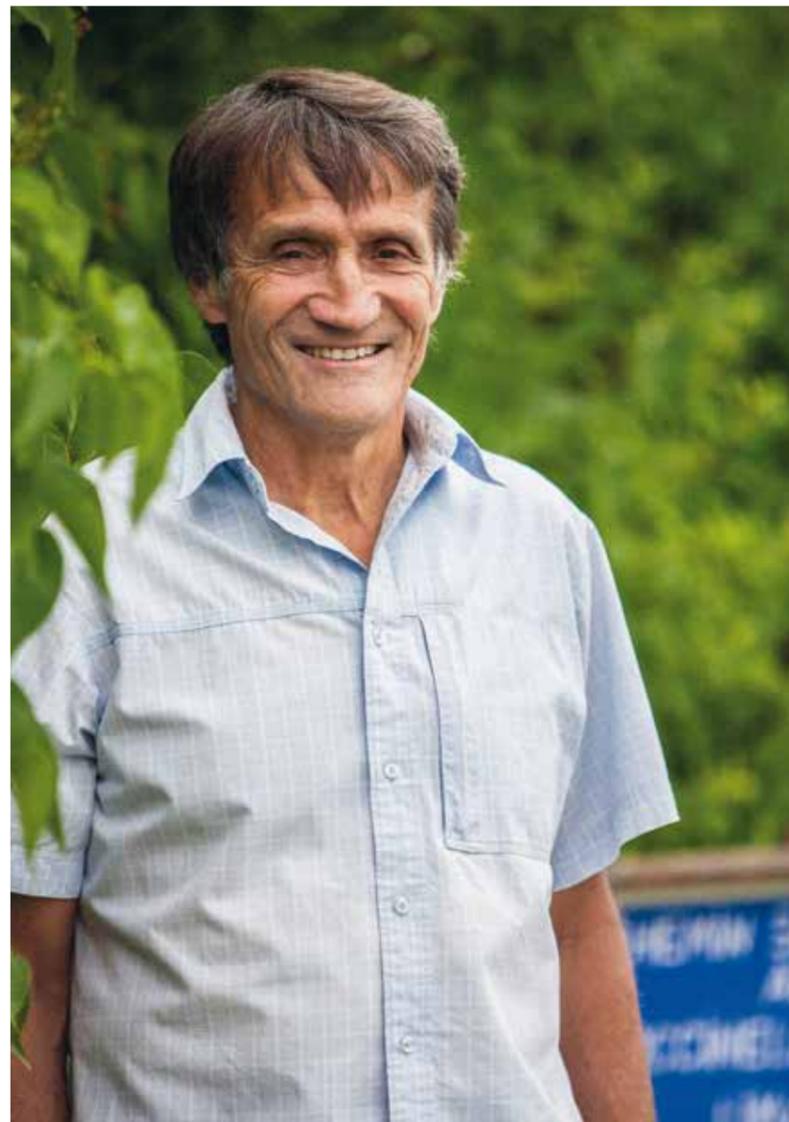


exécutif communal, même dans une commune peu peuplée.

Les citoyennes et citoyens aspirent ici comme ailleurs à l'avènement du progrès qu'ils financent tout autant que d'autres, s'agissant des services publics. Espérons que l'Etat, à l'occasion de l'important chantier qu'il a ouvert avec les communes, saura s'attribuer les missions pour lesquels tous les habitants du Canton sont en droit d'attendre des prestations similaires.

Ce sera mon dernier vœu avec l'espoir qu'il ne reste pas que pieu!

FERDINAND LE COMTE
votre dévoué maire





EXÉCUTIF

MAIRE

Ferdinand Le Comte
rte de la Louvière 74

ADJOINTS

Jean-François Ackermann
rte de Cara 53
Serge Broquard
rte de la Louvière 57

CONSEIL MUNICIPAL

Gérard de Buren
ch. des Chevêches 4
Lionel Chabbey
La Renfile, 1254 Jussy
Pierre Coppo
rte de Presinge 139
Anaï Ledermann
rte de Cara 54
Jutta Lenggenhager
rte de Carra 53
Blaise Loup
ch. des Cordonnières 8
Denis Queille
ch. des Cordonnières 5
Philippe Schaller
rte de la Louvière 42
Nicolas Sordet (jusqu'au 31.10.2014)
rte de Presinge 139
Emmanuelle Spinedi
ch. des Cordonnières 16
Manuela Thorens
ch. des Cordonnières 6

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Ferdinand Le Comte
Maire
Jean-François Ackermann
adjoint
Serge Broquard
Adjoint

SECRETARIAT DE MAIRIE

Caroline Radice
Martine Gremion Engeler
Dominique Roulin

COMPTABILITÉ

Fiduciaire Chavaz
Caroline Radice

ETAT CIVIL À CHÊNE-BOUGERIES

Pascale Fournier
Officier de l'état civil, responsable
Maïka Bertocchi
Officier de l'état civil
Mireille Oberson
Officier de l'état civil
Stéphanie Sigg
Officier de l'état civil
Sonia Grubacic
Secrétaire de l'état civil

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

législature 2011-2015

COMMISSION DE L'AIDE SOCIALE

président : QUEILLE Denis
maire/adjoint : LE COMTE Ferdinand
membres : LENGGENHAGER Jutta, THORENS Manuela

COMMISSION DE L'ÉCOLE

présidente : SPINEDI Emmanuelle
maire/adjoint : ACKERMANN Jean-François
membre : THORENS Manuela

COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE

président : de BUREN Gérard
maire/adjoint : ACKERMANN Jean-François
membres : LENGGENHAGER Jutta, LOUP Blaise, QUEILLE Denis

COMMISSION DES ROUTES, DE LA CIRCULATION ET DES TRANSPORTS

président : LOUP Blaise
maire/adjoint : BROQUARD Serge
membres : CHABBEY Lionel, QUEILLE Denis

COMMISSION DES BÂTIMENTS

président : SCHALLER Philippe
maire/adjoint : BROQUARD Serge, ACKERMANN Jean-François
membres : de BUREN Gérard, LENGGENHAGER Jutta, SORDET Nicolas

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

président : LEDERMANN Anaï
maire/adjoint : ACKERMANN Jean-François
membres : COPPO Pierre, SORDET Nicolas

COMMISSION DES FINANCES

président : SORDET Nicolas
maire/adjoint : LE COMTE Ferdinand, ACKERMANN Jean-François, BROQUARD Serge
membre : LEDERMANN Anaï, QUEILLE Denis, SCHALLER Philippe

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

président : CHABBEY Lionel
maire/adjoint : BROQUARD Serge, ACKERMANN Jean-François
membres : de BUREN Gérard, LEDERMANN Anaï, LOUP Blaise

COMMISSION DES MANIFESTATIONS ET LOISIRS

président : COPPO Pierre
maire/adjoint : BROQUARD Serge
membres : LENGGENHAGER Jutta, SPINEDI Emmanuelle, THORENS Manuela

COMMISSION DE RECYCLAGE

président : LENGGENHAGER Jutta
maire/adjoint : ACKERMANN Jean-François
membres : LEDERMANN Anaï
THORENS Manuela
SPINEDI Emmanuelle

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2014

DURANT L'ANNÉE ÉCOULÉE, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI À 13 REPRISES. VOICI LA LISTE DES SUJETS TRAITÉS DURANT CETTE ANNÉE, AINSI QUE LES DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

le 20 janvier 2014 le 26 mai 2014
 le 10 février 2014 le 16 juin 2014
 le 11 mars 2014 le 15 septembre 2014
 le 24 mars 2014 le 27 octobre 2014
 le 7 avril 2014 le 11 novembre 2014
 le 28 avril 2014 le 8 décembre 2014
 le 12 mai 2014

- **Le Conseil municipal approuve**, à l'unanimité, la démission du sapeur-pompier Michele di Florio au 30 novembre 2013.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à l'annulation de la délibération prise le 27 mars 2000 portant caution au Syndicat d'Améliorations Foncières, devenue inutile suite à la dissolution de ce groupement.
- **Formation** d'un groupe de travail pour mener une réflexion sur le devenir de l'Auberge communale, inoccupée depuis le 31 janvier 2014, et approbation par le Conseil municipal de poursuivre l'étude de la transformation du bâtiment en un espace commercial et création de logements.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à la délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques.
- **Le Conseil municipal accepte**, à l'unanimité, de suivre les recommandations du groupe de travail sur le choix du candidat à la reprise de la surface commerciale dans l'Auberge communale.
- **Le Conseil municipal se prononce favorablement**, à l'unanimité, à la participa-

tion de la commune à l'organisation de la manifestation «Frontière en Fête» prévue en juin 2015.

- **Le Conseil municipal donne son aval**, à l'unanimité, à la poursuite des démarches pour obtenir l'autorisation de construire pour le projet Cordonnières 11-13, selon le nouveau dessin architectural présenté le 28 avril 2014.
- **Présentation et approbation**, à l'unanimité, du compte-rendu financier de l'exercice 2013, ainsi que du compte de fonctionnement 2013 pour un montant de Fr. 2'411'952.24 aux charges et de Fr. 2'968'952.11 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 556'999.87.
- **Approbation** du compte d'investissement 2013 pour un montant de Fr. 447'499.60 aux dépenses et Fr. 0.- aux recettes.
- **Approbation** du bilan au 31 décembre 2013 totalisant à l'actif et au passif un montant de Fr. 34'136'405.38.
- **Approbation** des crédits budgétaires supplémentaires 2013 pour un montant total de Fr. 127'469.29. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
- **Présentation** des comptes des groupements intercommunaux dont Presinge fait partie.

- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à l'ouverture d'un crédit d'étude pour la rénovation du bâtiment communal (ancienne auberge) au 9 route de la Louvière, parcelle 1805.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement pour la construction d'une nouvelle déchetterie enterrée sur la parcelle 61 à la route de Presinge 144 (commune de Jussy).
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire relatif au remplacement du collecteur EC et pose d'un collecteur EU sous la route de la Louvière (tronçon Ecole-ch3 2ème étape) – réseau secondaire communal.
- **Démission** de M. N. Sordet, conseiller municipal, qui déménage dans une autre commune. M. D. Queille est nommé président de la commission des finances pour le remplacer.
- **Nomination** de Mme A. Ledermann comme remplaçante du Responsable communal de l'Approvisionnement économique du pays.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement relatif au remplacement du collecteur EC et pose d'un collecteur EU sous la route de la Louvière (entrée déchetterie – ch. des Cordonnières) – réseau secondaire communal – 3ème étape.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à la donation par le Syndicat d'Amélioration Foncière de Presinge d'un solde en caisse destiné à la réparation des malfaçons sur des drainages.
- **Le Conseil municipal donne son accord** à l'unanimité pour la réalisation de la première phase de rénovation de la place de jeux, selon le projet présenté par le président de la commission Manifestations et Loisirs.

- **Nomination** des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2015.
- **Approbation** à l'unanimité du budget de fonctionnement 2015 pour un montant de Fr. 3'047'493.- aux charges et de Fr. 3'049'342.- aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 1'849.- présumés.
- **Approbation** à l'unanimité du taux des centimes additionnels pour 2015 à 41 centimes.
- **Approbation** par 6 oui et 1 abstention du taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2015.
- **Approbation** par 6 oui et 1 abstention du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2015 à Fr. 30.-.
- **Délibération**, votée par 5 oui, 0 non et 4 abstentions, relative à la division de la parcelle communale no 1939 et à la vente de la parcelle no 2612 (sous-parcelle) d'une surface de 103 m2, située en prolongation de la limite de la parcelle no 1924, à M. Beausoleil.
- **Le Conseil municipal**, à l'unanimité, accepte le projet de potagers urbains au chemin des Bornes et confie son suivi à l'Exécutif.
- **Le Conseil municipal**, à l'unanimité, donne son accord pour l'engagement de la commune à hauteur de Fr. 10'000.- à l'édition d'un guide incitatif au développement durable, traitant des actions effectuées dans ce domaine par les communes de Vandoeuvres, Choulex, Cologny et Presinge.

Martine Gremion Engeler
secrétaire

ETAT CIVIL
 Décès : 15
 Mariage : 1
 Naissance : 0
 Naturalisation : 0



COMMISSION DES ROUTES, DES TRANSPORTS ET DE LA CIRCULATION

Au cours de l'année 2014, la commission a tenu plusieurs séances et a traité des sujets suivants :

Le premier trimestre a vu la fin de l'aménagement du triangle devant le bâtiment de la Tourelle. Des barrières de sécurité le long de l'école et d'appui-vélos devant cette dernière ont été posées, ainsi que devant le panneau d'affichage à la Mairie. Ces appui-vélos sont d'ailleurs bien utilisés par des Presingeois et/ou des Presingeoises se déplaçant de manière bimodale (c'est-à-dire utilisant deux types de moyens de transports, en l'occurrence ici vélo et bus) ;

Après quelques discussions, la commission a décidé de supprimer les places de parkings le long de la route de La-Louvière dans le sens montant. Celles-ci représentaient un danger croissant pour la sécurité des différents usagers.

Une inspection des chemins et routes communales a été faite pour déterminer le degré de dégradation du revêtement et ainsi planifier leur réparation par ordre d'urgence.

Des « caninettes » (ou poubelles pour les crottes de nos amis à quatre pattes) avec les sachets ad-hoc ont été installés en trois endroits de la Commune. La première se trouve à l'entrée du village vers le local des pompiers, la seconde à la sortie du village en direction du cimetière et, enfin, la troisième a été placée au « parking » qui est à l'angle de la route des Champs-de-Jus et du chemin longeant «GAZNAT ».

Le radar-contrôle de vitesse a rendu l'âme, une nouvelle acquisition sera prévue au budget 2016.

Enfin, les coûts et le budget pour la deuxième phase de l'assainissement avec le remplacement des collecteurs eaux claires - eaux usées entre la déchetterie et le triangle route de La-Louvière - chemin des Cordonniers ont été acceptés par le Conseil municipal. Le début des travaux est prévu pour début 2015.

Blaise Loup
président



COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'INFORMATION

En 2014, l'activité de la Commission a surtout consisté à vérifier et corriger le Rapport administratif 2013.

Le site internet de la commune (www.presinge.ch) est maintenant parfaitement opérationnel. Il permet aux communiens d'accéder facilement à tous les renseignements concernant Presinge tant sur la vie politique et sociale que sur les événements qui y sont prévus.

Sur le plan culturel, de nouvelles conférences ont eu lieu et le cycle des concerts a perduré.

Gérard de Buren
président

STATISTIQUES BIBLIOBUS

Tournées prévues :	12
Tournée effectuées :	12
Fréquentation totale :	559
Fréquentation moyenne par tournée :	11
Nombre de prêts Adultes :	238
Nombre de prêts Jeunes :	597



LA COMMISSION DE L'ÉCOLE

Chronologiquement, la commission a tout d'abord soutenu la démarche du projet «Land art» développé par les enseignantes au sein des écoles. Des œuvres artistiques ont été exposées dans le préau et à l'entrée du village jusqu'au début de l'automne.

Depuis deux ans, une journée spéciale est organisée pour les élèves de 8ème année en vue de fêter la fin de l'école primaire. La Mairie soutient ce projet et la commission l'organise en collaboration avec Mme P. Velati-Thiriet, représentante des parents d'élèves au COET (conseil d'établissement des écoles), et Mme B. Chiuppi. Une sortie a donc eu lieu au mois de juin. Nous sommes partis à vélo pour la Maison des Bois à Jussy, les enfants ont préparé des grillades sur feux de bois, puis jeux libres dans la forêt.

La fête des promotions des écoles de Gy et Presinge a eu lieu cette année à Presinge. La Mairie a soutenu le magnifique spectacle «Disney» imaginé et mis en scène par les enseignantes et les élèves. La commission a également prévu toute une journée d'activités en plein air (saut à l'élastique, maquillage et balades en poneys offertes par le Poney Club de Presinge).

La collaboration entre les deux villages de Gy et de Presinge autour de l'école se

déroule parfaitement bien. Nous nous sommes retrouvés à plusieurs occasions avec l'exécutif, les commissions des écoles et les enseignantes de Gy et Presinge pour organiser les différents rendez-vous festifs qui ponctuent l'année scolaire. Grâce à ce jumelage, les effectifs de quatre classes sont complets.

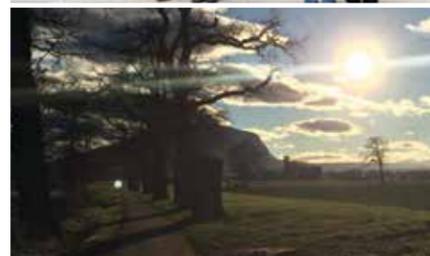
Le transport des enfants en bus entre les deux villages est fait en toute sécurité et à notre entière satisfaction grâce à Mme A. Kressibücher que nous tenons à remercier.

Par ailleurs, la commission de l'école travaille en étroite collaboration avec la commission des manifestations et a été active lors des diverses manifestations qui ont eu lieu dans la commune.

Nous remercions l'exécutif pour son soutien. Nos excellentes relations nous ont toujours permis de réaliser tous nos projets.

Et enfin, un grand bravo à tous les enseignants pour leur investissement, pour leur travail et leur disponibilité que nous apprécions et qui fait la richesse de notre petite école de village.

Emmanuelle Spinedi
présidente



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE

Petit rappel : notre commune s'est associée avec les communes de Gy, Jussy et Meinier pour créer une crèche intercommunale «Les Loupiots du Chambet», située sur la commune de Meinier au premier étage du bâtiment collectif de l'espace intergénérationnel, qui est ouverte depuis avril 2012.

Pour sa deuxième année d'exploitation, la crèche ne désemplit pas, au contraire ! Elle a environ 98% de taux d'occupation, ce qui aux dires des spécialistes est excellent !

Sept petits Presingeois occupent 4,87 places pour 5 places dédiées à la commune.

Comme nous l'évoquions dans le rapport 2013, il était proposé d'augmenter le nombre de places d'accueil sans réaménagements des locaux. Après de nombreuses et longues démarches administratives, les services de l'Etat compétents ont autorisé l'octroi de 4 places supplémentaires. Ainsi l'institution est passée de 38 à 42 places à la rentrée de septembre 2014. De ce fait, 6 places sont désormais dédiées à notre commune.

Les comptes 2014 ont été inférieurs par rapport au budget prévu, comme en 2013. Le Conseil et le Comité, qui les ont étudiés et approuvés, ont à nouveau félicité la direction de la crèche pour cette excellente gestion.

Pour soulager la direction dans certaines tâches administratives et afin de se détacher progressivement de la structure d'Amalthée, la directrice avec deux membres du Comité et le représentant

d'Amalthée ont auditionné des candidates pour un poste de secrétaire à 50%. Après une série d'entretiens, l'une des candidates a été choisie et est entrée en fonction au début janvier 2015.

Au printemps et à l'automne, un petit-déjeuner a été organisé entre 7h30 et 9h30 pour consolider les liens avec les familles et avec l'extérieur pour toutes les familles, personnes et associations du centre du village. «Ce sont des moments conviviaux et très appréciés par chaque partie conviée» comme l'a écrit Mme H. Berg, directrice, dans son rapport d'activités.

Blaise Loup
Membre du Comité et du Conseil du
GIPE pour Presinge

CLAP DE FIN POUR LA COMMISSION SOCIALE ACTUELLE

2014 a été la dernière année pleine de la législation et de la Commission sociale actuelle. Aucun de ses membres ne se représentant, elle va changer de visages, et peut-être de méthodes. C'est donc l'occasion de revenir une dernière fois sur ce qui nous a servi de guide, pour certains depuis plus d'une dizaine d'années, dans la gestion et l'attribution des sommes que la municipalité alloue à l'aide sociale en Suisse et à l'étranger.

Nous avons toujours préféré les projets bien délimités, à taille humaine selon l'expression consacrée, sur lesquels l'action de la commune pouvait avoir une influence réelle au regard des sommes engagées. Aider à l'adduction d'eau dans un village d'Afrique, participer au financement d'un centre d'accueil pour sans-abris à Genève, pour prendre quelques exemples, est à la portée de notre commune et l'effet engendré est plus immédiatement mesurable que si ces sommes avaient été attribuées à une ONG ayant pignon sur rue et beaucoup de donateurs, et diluées dans un ensemble d'actions sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle.

Pour l'aide en Suisse, et plus particulièrement à Genève, l'accent a été mis sur l'accueil de ceux, femmes battues ou abandonnées, sans-abris, enfants ou adolescents en difficulté, que notre société laisse sur le côté et que des associations de personnes admirables et dévouées aident dans la mesure toujours, et de plus en plus, insuffisante de leurs moyens.

L'un des axes principaux de notre aide à l'étranger a été l'éducation et l'enseignement, celle-ci représentant à nos yeux la meilleure garantie d'un futur plus sûr et plus prospère dans ces pays, bien que la partie soit loin d'être gagnée. Un autre axe que nous avons favorisé est celui de la santé, qui inclut le problème toujours aigu de l'accès à une eau saine, et celui qui ne l'est pas moins de la malnutrition.

Beaucoup des associations que nous avons aidées résultent d'un travail commun entre une structure basée en Suisse et des représentants locaux qui mouillent la chemise pour améliorer la situation de leurs concitoyens, et cela permet le contact direct avec ceux qui se serviront des sommes attribuées.

En tant que président de la commission sociale depuis quinze ans, je tenais à remercier les collègues du conseil municipal, passés et présents, qui ont œuvrés en son sein, et l'exécutif qui a toujours soutenu la politique consistant à consacrer 1% du budget communal à l'aide en Suisse et 1% à l'aide à l'étranger.

C'est une très grande satisfaction, et disons-le une grande fierté, d'être citoyen d'une commune qui a toujours occupé le haut du tableau du pourcentage du budget attribué à l'aide à nos semblables.

Denis Queille
président



ACTION TROIS-CHÊNE POUR L'EMPLOI

Permanence ouverte aux
Presingeois :

Chemin de la Montagne, 136
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 45 72

Nombre de visites pour la commune de
Presinge en 2014 : 12

Au total, 3622 visites de cette
permanence sur l'ensemble des 10
communes (Arve et Lac)
concernées.

« TOUS UNIS POUR LE TRI » RAPPORT DE LA COMMISSION « RECYCLAGE »

La commission « Recyclage » a été créée fin 2013, en cours de législature, avec pour principal objectif de concrétiser -enfin- la construction d'une nouvelle déchetterie à Presinge.

Il y a déjà plus de 20 ans, une première déchetterie voyait le jour à Presinge grâce à l'investissement et la motivation de Mme Catherine Queille et M. Lionel Chabbey, précurseurs en la matière. En effet, il s'agissait de l'un des premiers points de recyclage du canton. Fonctionnel et décoré par les élèves de l'école lors de leurs cours de travaux manuels, il avait même obtenu un prix de l'environnement, décerné par l'Etat de Genève !

Depuis plusieurs années, l'entretien et la fonctionnalité de ce lieu ne répondaient plus aux exigences en vigueur. Il s'avérait nécessaire d'agrandir et de moderniser l'espace de récupération.

En effet, saviez-vous que Presinge évacue annuellement près de 258 tonnes de déchets pour un coût total de Fr 112'000,- dont Fr 45'000,- pour le transport et Fr 68'000,- pour le traitement ? C'est considérable pour un village tel que le nôtre, même si ces données incluent également les entreprises installées sur la commune.

Les membres de la commission ont donc œuvré pour mener à bien ce projet dans les délais.

La commune de Jussy et les SIG, propriétaires du terrain, ont largement contribué à sa réalisation. Avec leur accord, l'espace en face du Poney-Club a pu être dévolu à la nouvelle déchetterie. Celle-ci regroupe des conteneurs pour les déchets ménagers, les papiers et cartons, l'aluminium, le verre, le pet, les piles et les capsules à café. Le conteneur pour la récupération de vêtements a également été déplacé à cet endroit.

L'inauguration a eu lieu un samedi, en début d'année, sous un soleil printanier et une bise en déclin. Les Presingeois sont venus nombreux à cette manifestation, ponctuée de quelques discours et des remerciements aux autorités présentes. Une sympathique verrée, la distribution

de dépliants et de « sakatri » ont été très appréciées. Une note festive a été apportée par l'un des habitants de notre village, pâtissier-chocolatier, qui a réalisé une magnifique reproduction miniature de ce point de recyclage et des nombreux conteneurs en... chocolat ! Un chef d'œuvre aussi beau que bon !

De nombreux projets sont en cours et seront très certainement repris par la nouvelle équipe de la prochaine législature : créations de satellites pour la récupération de déchets ou de compostage dans différents lieux du village, système de ramassage à domicile pour les personnes à mobilité réduite, recyclage des déchets lors des manifestations communales, sensibilisation des habitants à la problématique du tri, etc.

A noter qu'un règlement communal inhérent au recyclage et à l'évacuation des déchets est en cours de finalisation et sera prochainement accessible sur le site de la Mairie.

N'oubliez pas que vos suggestions et remarques sont toujours les bienvenues.

Merci à toutes et à tous pour vos efforts en matière de tri !

« *Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants...* »

Antoine de Saint-Exupéry

Jutta Lenggenhager
présidente

DÉCHETS PRODUITS PAR LA COMMUNE EN 2014 (EN TONNES).

Alu & Fer blanc :	0.58 (t)
Capsules de café :	800 (kg)
Cartouches imprimantes :	14 (kg)
Objets encombrants :	10.55 (t)
Ordures ménagères :	224.92 (t)
Papier :	19.03 (t)
Pet :	1.44 (t)
Piles et accumulateurs :	49 (kg)
Verre :	22.75 (t)





RAPPORT DE LA COMMISSION DES BÂTIMENTS

La commission des bâtiments s'est réunie à dix reprises, essentiellement pour traiter le projet d'extension de la zone à bâtir suite à l'acquisition et au déclassement d'une partie de la zone agricole située en bordure du centre du village. Le bureau d'architecte Baillif-Loponte & Associés SA a assisté la commission dans ses travaux.

PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION

Conformément aux dispositions prévues par le plan directeur communal, les autorités communales souhaitent depuis de nombreuses années une extension de la zone à bâtir afin de pouvoir assurer l'équilibre démographique et créer un véritable centre villageois. Le périmètre concerné se situe au cœur du village, incluant la salle communale et l'auberge et à proximité immédiate de l'église, l'école et la mairie. L'orientation est favorable aux logements et permettra, en raison de la proximité de la route de Presinge, de créer quelques commerces et activités.

La superficie totale est de 32'639m², sur des parcelles appartenant à la commune (n° 1832, 1939, 2594, 2231 et quelques petites parcelles le long du chemin des Cordonniers.

La commission a étudié les différentes options de valorisation des parcelles 2231 et 2594, déclassées par le vote du Grand Conseil (PL 11164-A). Cette zone 4B de développement est soumise au contrôle de l'Etat qui fixe toutes les données et les catégories de logements imposés par la loi (logement LUP, HM-HLM, Libre et/ou PPE). Un indice de densité de 0,8 est fortement recommandé.

Les études de faisabilité des parcelles concernées montrent que la surface de plancher permet de réaliser une centaine de logements. Divers scénarii sont possibles. Les grandes orientations sont a) de mettre en

droit de superficie toute la surface et de faire appel à un investisseur, b) de vendre une partie du terrain et de réaliser le reste de la surface à bâtir, c) de vendre l'ensemble du terrain à un investisseur.

Il s'est rapidement dégagé, au sein de la commission, une préférence de maintenir un droit de superficie (DDP) sur l'ensemble de la surface, afin de préserver le patrimoine et d'encaisser régulièrement une rente. Vu la taille de la commune et ses ressources en personnel, l'idée de faire appel à un investisseur motivé et impliqué dans le développement du village est rapidement apparu comme une évidence.

La commission, consciente de l'impact majeur de ce projet sur la dynamique sociale et environnementale de notre village, a privilégié les réflexions autour de la durabilité, de l'écologie et de l'habitat coopératif.

L'ensemble de ces paramètres a dicté le choix le plus judicieux, soit de mettre en droit de superficie l'ensemble de la surface à une ou plusieurs coopératives d'habitations participatives.

Ce choix permet a) d'obtenir une rente financière régulière tout en préservant le patrimoine b) de collaborer avec un ou plusieurs investisseurs (coopératives) impliqués et concernés, c) de stimuler la participation active des habitants actuels et futurs, d) de développer un projet innovant dans le cadre d'une politique du logement social et participatif, e) d'imaginer un projet architectural d'ensemble, f) de maintenir une participation active des autorités communales à l'élaboration du projet architectural et paysager, g) d'intégrer de nouveaux habitants responsables de leur habitat et de leur environnement, h) de donner une réponse globale aux exigences des divers règlements de subventionnements de la zone à bâtir concernée.

LES ÉTAPES DE L'APPEL À CANDIDATURE

A la suite de cette période d'études et de réflexions, le Conseil Municipal, par son vote du 26 mai 2014, a pris la décision d'octroyer un droit de superficie (DDP) sur les parcelles n° 2594, 2231 et 1832 (partiellement), totalisant une surface de 21'298 m² située en zone 4B de développement. Il a mandaté le bureau d'architectes Baillif-Loponte & Associés SA pour réaliser un appel à candidature aux coopératives, de préférence participatives, et sans

but lucratifs, ainsi qu'à certaines régies promotrices de coopératives.

Une fois le(s) candidat(s) choisi, un concours d'architecture SIA 142 sera organisé dans un partenariat, superficière(s) et Commune, afin de bénéficier de la dérogation prévue dans la LGZD qui permet de renoncer à l'établissement d'un PLQ.

Le contenu de l'appel à candidature sur invitation a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 08.12.2014. La démarche a pour but de choisir une (des) entité(s) de type coopérative d'habitation qui, par son engagement, contribuera pleinement à la réussite du projet. Cette démarche inspirée de pratiques ayant fait leurs preuves en d'autres lieux, initie un processus de formalisation de l'attribution de droit de superficie clair et transparent, concrétisant l'engagement des partenaires du projet, en les fédérant autour d'une vision partagée du développement du village de Presinge.

Le calendrier des différentes étapes (envoi des dossiers, questions, réponses aux candidats, auditions, et choix du ou des candidats) a été défini de manière à terminer ce choix et l'attribution du ou des droits de superficie à la fin du mois de juin 2015, soit à la fin de la présente législature.

Philippe Schaller
président

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au printemps, le renouvellement de nos lignées de chênes a continué avec la plantation de cinq nouveaux jeunes arbres entre le chemin de «Gaznat» et la route des Champs-de-Jus.

Sur les vingt-et-un chênes plantés depuis 2010, nous avons à déplorer l'échec de reprise de 3 arbres malgré leur contrat d'entretien. Cela est dû soit à un mauvais emplacement, soit à la santé fragile du jeune arbre qui n'a pas réussi à développer suffisamment ses racines. La reprise des chênes est très difficile, même lorsque l'on plante des arbres de petites dimensions.

La croissance des jeunes chênes est notée chaque printemps pour évaluer leur état de santé général.

Un noyer a aussi été planté dans la plate-bande de prairie au niveau du 6 chemin des Cordonnieres pour remplacer un robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L. (Famille : Fabaceae)) enlevé depuis quelques années.

La commission s'est également réunie à l'automne pour déterminer les futurs emplacements de nouveaux chênes à planter en 2015.

Blaise Loup
membre de la commission

COMMISSION DES MANIFESTATIONS & LOISIRS



La rédaction du bilan administratif 2014 sonne la fin de la législature pour la commission des manifestations et loisirs et les membres qui la composent.

Aussi, je vous propose de parcourir l'année 2014 et de vous présenter les derniers projets que la commission met en place.

Dès le mois de mars, nous avons entamé nos retrouvailles avec Presinjeux. Grâce à un excellent partenariat avec la ludothèque thônesienne, Presinjeux s'est invité une nouvelle fois à la salle communale, pour le plus grand plaisir des nombreux joueurs présents.

Au mois de juin, nous avons apporté notre concours à l'organisation des promotions des écoles de Presinge & Gy. En effet, cette fête bisannuelle à Presinge nécessite la contribution de nombreux membres du conseil municipal. Chacun participe efficacement au succès de cette manifestation, tant à la mise en place de la scène qu'au support technique de la sonorisation.

Cet événement, à l'aube de la saison estivale, nous a propulsés vers la fête nationale du 1er août. Cette année, c'est un groupe de jazz qui a animé la soirée.

Aux premières lueurs de la nuit, la fidèle Harmonie de Machilly a pris le relais pour guider le cortège presingeois jusqu'au champ Ruty, sur le chemin des Cordonnières. M. Serge Broquard, adjoint au Maire, a pris la parole lors du traditionnel discours officiel. L'année 2014 a été marquée par le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Ce fut l'occasion de retracer l'histoire genevoise,

ses étapes, son développement et, évidemment, de mettre en lumière l'évolution de notre commune de Presinge.

Le chant patriotique, porté en musique par l'Harmonie et l'embrasement du feu ont clôturé la cérémonie officielle. De retour à la salle communale, c'est une note de jazz qui a accompagné les derniers Presingeois.

Le deuxième semestre a vu le retour de Presinjeux, autour, cette fois, d'une ambiance plus «Halloween», suivi de la préparation, en compagnie des communes de Jussy, Saint-Cergues, Machilly et Juvigny, de la Fête de la Frontière, qui se déroulera les 20 et 21 juin 2015 à Monniaz.

Enfin, l'animation du Noël communal a été marquée par le très joli spectacle du clown Filibert et sa capacité à faire rire les petits comme les grands. Cette année, un nouveau Père Noël, incarné par Gérard de Buren, est venu à la rencontre des enfants.

Concernant les projets en cours, deux phases de rénovation de la place de jeux sont actuellement en voie de réalisation.

La première étape a débuté pendant l'exercice 2014, avec la volonté de créer un véritable espace pour les tous petits. Vous pouvez d'ailleurs constater la délimitation d'une nouvelle parcelle dévolue à ces jeux devant la salle communale.

La seconde étape, dont l'exécution interviendra durant l'année 2015, s'oriente vers une rénovation de l'espace actuel et une mise aux normes de cer-

taines installations. Cette phase est en cours de finalisation au sein de la commission.

Tous ces événements ont contribué à soutenir l'action communale en termes de manifestations et permettre, avec la réalisation de nouvelles infrastructures, d'offrir un espace de vie plus adapté aux familles et aux enfants du village.

Je remercie chaleureusement les membres de la commission des manifestations et loisirs, Jutta Lenggenhager, Manuela Thorens et Emmanuelle Spinedi, ainsi qu'Anaï Ledermann, Denis Queille et Blaise Loup, pour leur aide précieuse.

Pierre COPPO
président



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU COMITÉ DES CONCERTS DE PRESINGE EN 2014

Le Comité des Concerts de Presinge a continué à proposer aux habitants de Presinge et des environs des concerts variés, classiques ou plus folkloriques et populaires.

Le 27 février, un brillant duo franco-russe nous fut donné par Veronika Bulycheva (chant, basse, guitare, accordéon) et Stéphanie Acquette (chant, guitare et flûte) suivi d'un très agréable petit buffet russe.

Le 22 mai, l'ensemble de musique klezmer de Michel Borzykowski est revenu à Presinge pour des chants sépharades du XVI^{ème} siècle.

Le 18 septembre, la salle communale a vibré aux accents du Geneva Brass Quintett (Christophe Sturzenegger, cor, Samuel Gaille, trompette, David Rey, trombone, Eric Rey, tuba, et Lionel Walter, trompette) qui a interprété un programme éclectique allant de Bach à Morricone et de Rossini à Kosma.

Enfin, le 20 novembre, l'ensemble Chiome d'Oro (Capucine Keller, soprano, Saskia Birchler, violon baroque, Rodrigo Calveyra, flûte et cornet, Cecilia Knudtsen, viole de gambe et Pierre-Louis Rétat, clavecin et direction) nous a présenté un programme

de musique italienne religieuse du XVII^{ème} siècle.

Tous ces concerts furent de grande qualité.

L'avenir des Concerts n'est pas définitivement fixé. Ceux de 2015 sont assurés jusqu'à la fin de l'année, mais il appartiendra aux autorités communales récemment élues de décider quelle place elles comptent garder à ces manifestations culturelles. De plus, l'équipe des organisateurs sera l'objet d'un remaniement important, puisque deux d'entre nous ne font plus partie, désormais, du Conseil Municipal et qu'il nous paraît indispensable qu'un membre au moins de notre Comité soit un élu de la population. Jusqu'à la fin de 2015, le Comité comprend toujours Mmes Anne-Laurence de Buren, Lucienne Rabinowicz, Maulde Coutau et Esther Hochstrasser et MM. Denis Queille et Gérard de Buren.

Quoi qu'il en soit, les remerciements des organisateurs vont aux artistes, à la paroisse catholique qui nous prête souvent l'église et aussi au public qui a su manifester son enthousiasme.

Gérard de Buren
pour le Comité des concerts de Presinge





RAPPORT DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ CIVILE POUR L'ANNÉE 2014

Au 31 décembre 2014, la compagnie compte 14 hommes (0 femme) : 3 officiers, 1 fourrier, 2 sous-officiers et 8 sapeurs. L'effectif est identique à celui de 2013.

Afin d'assurer la sécurité de tous, les membres de la compagnie 42 ont suivi les formations suivantes :

- cours de perfectionnement pour officiers par P.Rodrigues Da Guerra
- école pour préposés aux appareils d'appareils PR par B.Ackermann
- cours de commandant par P.Rodrigues Da Guerra
- cours tronçonneuse par J.Beureux et S.Beureux

Cette année la compagnie a acquis 5 radios polycom portant le nombre de radios de la compagnie 42 à 10 unités. Une formation donnée par B.Ackermann

a été suivie le 29 mars 2014 par 8 hommes.

Nous pouvons toujours compter sur notre compagnie pour assurer les services indispensables au bon fonctionnement de nos manifestations communales. En 2014, elle a répondu présente lors de 3 gardes de salle, 3 services et entretien du matériel, 3 jours de circulation et de parking et 1 garde de préservation pour le 1er août et 1 garde de préservation privée.

La compagnie a été engagée dans 9 interventions : 2 incendies (ci-après expliqués), 1 chute d'arbre, 2 nids de guêpes/abeilles, 4 différents accidents de véhicule (interventions du SIS).

RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION DU 27.07.2014

Les compagnies sont alarmées à 18h58 pour un incendie au 19, chemin des Bornes sur la commune de Presinge. Un cabanon est en effet en feu.

Les pompiers de Puplinge étant déjà au local du feu pour préparer le 1er août arrivent en premier sur les lieux. Le chef d'intervention est le sergent-major S. Gonin. La compagnie de Presinge les rejoint aussitôt.

Ce sont 14 sapeurs-pompiers (4 officiers, 3 sous-officiers et 7 sapeurs) qui interviennent sur cet événement.

Sur place, les ordres sont donnés et les conduites déployées; l'extinction et la sécurisation des lieux durera une heure et les hommes seront de retour en caserne à 20h30.

Le matériel utilisé durant l'intervention :

- 2 véhicules de première intervention et 1 véhicule pionnier
- 2 lances et 330 mètres de conduite

RÉSUMÉ DE L'INTERVENTION DU 12.09.2014

Les compagnies sont alarmées à 21h48 pour un feu de villa au 190, route de Jussy sur la commune de Puplinge.

Par un malheureux hasard, la compagnie de Puplinge est précisément en sortie annuelle. La majorité des hommes de la compagnie est donc absente. Vu l'ampleur du sinistre, la compagnie de Jussy est alarmée en renfort. L'effectif pour cette intervention est de 20 sapeurs dont 6 officiers, 6 sous-officiers et 8 sapeurs. Le SIS et la police cantonale sont également présents.

Sur place, la direction générale de l'intervention est assurée par le Major Nicolas Schumacher, commandant du SIS, la direction des pompiers volontaires est assurée par le lieutenant G. Queille.

Les missions des volontaires sont les suivantes :

- Alimentation en eau du tonne pompe du SIS, celui-ci alimentant les diverses lances déployées, ainsi que la grande échelle.
- L'extinction du sinistre. Les porteurs d'appareils respiratoires de la compagnie de Presinge sont équipés pour aider ceux du SIS à éteindre le feu.
- Les volontaires assurent aussi l'éclairage de la zone d'intervention.



- ➔ Après l'extinction, le SIS commence à abattre la toiture devenue dangereuse. Les porteur AR de la compagnie restent en position pour éviter toute reprise du feu. Après avoir sécurisé les lieux, le SIS se retire; la direction d'intervention est remise aux volontaires.
- ➔ Les missions à accomplir sont de déblayer les décombres et d'empêcher un nouveau départ de feu.
- ➔ A 5h30, la direction d'intervention est reprise par le capitaine P. Rodrigues Da Guerra suite au départ du Lieutenant G. Queille qui doit se rendre à son travail.

L'intervention se poursuivra jusqu'à 8h30, au final, elle aura duré 10 heures.

Le matériel utilisé durant l'intervention :

- ➔ 3 véhicules de première intervention
- ➔ 2 remorques (éclairage et pionnier)
- ➔ 4 lances et 830 mètres de conduite
- ➔ 3 tronçonneuses
- ➔ 3 groupes électrogènes et 8 projecteurs
- ➔ 8 appareils respiratoires
- ➔ 15 radios polycom

Le commandant du SIS a relevé le très bon travail fourni par les volontaires et la collaboration entre les 3 compagnies a été parfaite.

Malgré le fait qu'elles soient rares, les interventions pour un incendie sont des interventions difficiles demandant un nombre d'hommes important; le partenariat entre les compagnies de Presinge et Puplinge est donc essentiel pour assurer un service de qualité. Il faut aussi relever que la collaboration entre les compagnies de la région est très bonne.

En plus de la compagnie de Jussy, le commandant de la compagnie de Meinier a été contacté dans le cas où l'intervention devait se prolonger et un tournus devait être mis en place pour permettre aux intervenants de se reposer.

La bonne réussite de ces interventions est notamment due aux exercices répétés de notre compagnie dont voici quelques photos de l'exercice du 21 juin qui a eu lieu à Cara.

La priorité des sapeurs-pompiers en intervention n'étant bien évidemment pas les photos, elles ne sont pas forcément de bonne qualité.

DÉBRIEFING

Enfin, cette année, un moment convivial a été organisé par la compagnie : une grillade pour les sapeurs, leur famille, les retraités et les autorités communales (étaient présents : Jean-François Ackermann, Anaï Ledermann et Gérard de Buren). Ce moment a aussi été l'occasion de dire au revoir à Michele Di Florio qui a pris sa retraite.

Je profite de ce message pour adresser mes vœux de bonne continuation et de réussite aux membres de la compagnie 42 ; merci pour le temps que vous avez pris pour m'expliquer le fonctionnement de notre compagnie et de la confiance que vous m'avez témoignée. Je souhaite que les projets en cours puissent rapidement se concrétiser.

Bonne suite à vous !

Anaï Ledermann
présidente

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS

Bilan de l'aide communale 2014

Nouveaux abonnements :	9
Renouvellements :	35



FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Membre de la Chambre fiduciaire

Rue Pierre-Fatio 12
Case postale 3188
CH-1211 Genève 3

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PRESINGE**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements et annexe) de la commune de Presinge pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matières d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

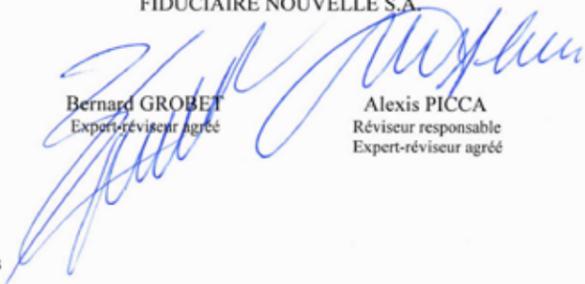
Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, la loi cantonale (LAC) et son règlement d'application (RAC), et les directives du département.

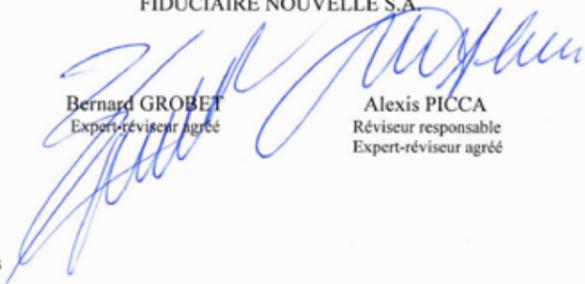
Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Les comptes annuels de votre commune pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 ont été révisés par un autre organe de révision (M. Philippe Rérat) qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 3 mai 2014.

Genève, le 24 avril 2015

FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.


Bernard GROBET
Expert-réviseur agréé


Alexis PICCA
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexes : états financiers annuels

Tél. (41 22) 317 78 78 Fax (41 22) 317 78 79 TVA : CHE-105.817.167 E-mail: fidnouvelle@fidnou.ch

COMPTE-RENDU FINANCIER

L'an passé, le président de la commission des finances, Monsieur Nicolas Sordet, avait rendu ses collègues attentifs au fait que le bon résultat apparent de l'exercice reposait en partie sur la dissolution d'une provision. Cela ne devait donc pas être interprété comme une évolution favorable des recettes, s'agissant au contraire d'une diminution substantielle des charges.

Le poste « 90-400 » (impôts s/revenu et fortune) présentait d'ailleurs une variation négative sensible en regard des prévisions. En bref, il nous incitait à la prudence et sa vision était corroborée par les estimations transmises par les services concernés de l'Etat, lors de l'élaboration du budget 2014.

En réalité, si je me réfère au procès-verbal de la séance de présentation des comptes 2014 au Conseil municipal sous la houlette de Monsieur Philippe Schaller, les projections pessimistes comme les inquiétudes de prime abord justifiées n'ont pas trouvé de confirmation effective lors du bouclage. Pour ma part, je n'en tirerais aucune conclusion hâtive pour ne m'en tenir qu'aux seuls éléments chiffrés.

Approximativement, 400.000.- de charges non engagées s'ajoutant à des recettes supérieures d'un peu moins de 900.000.- à notre attente ont très significativement impacté le résultat de l'exercice 2014.

Si rien ne peut être dit des recettes fiscales supplémentaires, on peut, par contre, relever qu'année après année les immeubles de notre patrimoine financier apportent une manne non négligeable aux revenus du compte de fonctionnement. Même inférieure à 2013, elle a néanmoins encore

dépassé nos prévisions.

En date du 11 mai 2015, à l'occasion d'une séance marquant pour plusieurs élus ou élus la fin de leur ultime mandat, les membres du CM ont approuvé sans aucune réserve les comptes 2014 dont ils avaient pris connaissance le 27 avril 2015. Cette approbation était soutenue par les recommandations de l'organe de révision « Fiduciaire Nouvelle S.A. » mandaté pour la première fois afin de les superviser.

Vous trouverez en annexe l'attestation de contrôle extraite de son rapport ainsi que l'intégralité des comptes de l'exercice écoulé (2014).

Comme il se doit, il m'appartient aussi de remercier, pour la qualité de son travail, la Fiduciaire Chavaz S.A. et plus particulièrement Madame Bonnefous et Monsieur Keller. En charges des comptes communaux depuis plusieurs années, ces deux personnes apportent, tant aux membres de l'exécutif qu'à ceux de la commission des finances, une compétence sans faille lors de l'élaboration du budget et l'analyse financière de la gestion communale.

Mes remerciements vont aussi à Caroline Radice qui demeure le lien indispensable et combien précieux entre les experts de la tenue des comptes et toutes les personnes en charge des tâches communales pour lesquelles les particularités d'un modèle comptable propre à la gestion des deniers publics ne sont pas toujours évidentes.

Ferdinand Le Comte
Maire



RESULTATS COMPARES

EXERCICES ANNUELS		BUDGET 2014		+/- du budget 2014		COMPTES 2014		+/- de 2013		COMPTES 2013	
0	ADMINISTRATION GENERALE	738'630	36%	-10%	-77'071	661'559	22%	3%		641'382	28%
01	- conseil municipal	12'000		-5%	-586	11'414		806%		1'260	
02	- maire et adjoints	87'100		-1%	-967	86'133		1%		85'318	
05	- administration générale	545'100		-10%	-52'001	493'099		-9%		542'034	
08	- immeubles patrimoine adm	112'800		-20%	-22'201	90'599		176%		32'822	
09	- divers	-18'370		-7%	-1'315	-19'685		-2%		-20'052	
1	SECURITE PUBLIQUE	115'415	6%	-18%	-20'813	94'602	3%	-17%		113'661	5%
10	- état-civil	7'700		-23%	-1'799	5'971		-44%		10'659	
14	- incendie et secours	98'451		-19%	-18'232	80'219		-15%		94'184	
16	- protection civile	9'194		-9%	-783	8'411		-5%		8'818	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	177'800	9%	-9%	-16'428	161'372	5%	14%		141'851	6%
3	CULTURE ET LOISIRS	162'200	8%	-15%	-24'564	137'636	5%	19%		115'270	5%
30	- encouragement à la culture	70'600		-21%	-14'582	56'019		6%		52'787	
33	- parcs et promenades	58'800		-12%	-6'802	51'998		56%		33'381	
34	- sports	28'600		-24%	-6'831	21'769		-23%		28'172	
35	- autres loisirs	4'200		87%	3'650	7'850				930	
5	PREVOYANCE SOCIALE	274'160	13%	-3%	-9'295	264'865	9%	4%		225'608	11%
54	- protection de la jeunesse	178'800		-8%	-13'983	164'817		7%		154'375	
58	- aide sociale	95'360		5%	4'688	100'048		-1%		101'233	
6	TRAFIC	173'270	8%	-45%	-78'592	94'679	3%	-9%		104'249	5%
62	- routes communales	157'670		-49%	-77'113	80'558		-10%		89'421	
65	- trafic régional	15'600		-9%	-1'479	14'121		-5%		14'828	
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT	429'575	21%	-44%	-187'035	242'540	8%	-34%		368'554	16%
71	- protection des eaux	127'450		-122%	-154'893	-27'443		-132%		87'101	
72	- traitement des déchets	135'700		-4%	-5'443	130'257		8%		120'643	
74	- cimetière	36'000		-16%	-5'769	30'231		2374%		1'222	
78	- protection environnement	25'570		-45%	-11'592	19'978		98%		7'043	
79	- aménagement du territoire	104'855		-9%	-9'337	95'518		-37%		152'545	
CHARGES		2'071'050	100%	-20%	-413'798	1'657'252	55%	-5%		1'740'575	76%
9	REVENUS	2'077'729	100%	45%	937'036	3'014'765	100%	31%		2'297'574	100%
90	FINANCES ET IMPOTS	1'689'429	81%	48%	818'541	2'507'970	83%	44%		1'738'409	76%
94	REVENUS DES CAPITAUX	110'400	5%	-11%	-12'538	97'862	3%	-5%		102'607	4%
95	PRODUIT DES IMMEUBLES	277'900	13%	47%	131'034	408'934	14%	-10%		456'558	20%
AUGMENTATION FORTUNE		6'679	0%	20'225%	1'350'834	1'357'513	45%	144%		556'999	24%



BILAN AU 31 DECEMBRE 2014
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		2014 CHF	2013 CHF
1	ACTIF	37'517'554.21	34'136'405.38
10	DISPONIBILITES	2'551'620.27	2'784'717.24
100	Caisses	1'695.70	1'552.65
101	Chèques postaux	5'086.49	84'057.94
102	Banques	2'538'099.21	2'636'675.11
103	Compte dépôt Etat de Genève	6'738.87	62'431.54
109	Compte de virement	0.00	0.00
11	AVOIRS	2'640'105.65	1'566'153.04
111	Comptes courants	970'742.36	207'798.82
112	Impôts à encaisser	1'490'105.14	1'137'327.12
115	Autres débiteurs	19'353.40	66'089.60
117	Compte d'ordre	0.00	0.00
118	Comptes de liaison actifs transitoires	159'904.75	151'776.00
119	Dépenses différées	0.00	3'161.50
12	PLACEMENTS	29'897'729.74	27'536'270.35
121	Actions et parts sociales	200.00	200.00
123	Immeubles	29'897'529.74	27'536'070.35
125	Marchandises	0.00	0.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES	26'699.05	31'082.35
139	Autres comptes transitoires	26'699.05	31'082.35
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'900'738.50	1'717'521.40
141	Ouvrages de génie civil	1'875'545.50	1'634'919.40
143	Terrains bâtis et bâtiments	25'193.00	82'602.00
15	PRETS ET PARTICIPATIONS	500'661.00	500'661.00
152	Communes	501.00	501.00
154	Sociétés d'économies mixte (S.I)	500'160.00	500'160.00

No compte		2014 CHF	2013 CHF
2	PASSIF	37'517'554.21	34'136'405.38
20	ENGAGEMENTS COURANTS	141'809.75	117'813.71
200	Créanciers	-286.60	-955.65
201	Créanciers divers	0.00	0.00
208	Comptes de liaison passifs transitoires	142'158.15	118'146.56
209	Autres engagements	-61.80	622.80
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	7'825'521.24	8'082'029.30
220	Emprunts hypothécaires	976'224.05	1'006'933.05
221	Reconnaissance de dettes	6'849'297.19	7'075'096.25
23	ENGAG. ENVERS DES ENTITES PARTIC.	93'874.90	114'210.90
233	Fonds et Fondations	93'874.90	114'210.90
24	PROVISIONS	1'506'968.40	1'523'638.00
240	Provisions compte fonctionnement	1'506'968.40	1'523'638.00
28	FINANCEMENTS SPECIAUX	5'250'429.92	2'957'275.97
280	Taxes d'équipement	199'108.00	199'108.00
282	Taxes d'écoulement	27.25	152'683.30
283	Subv. Construction abris publics PC	9'505.30	9'505.30
287	Préfinancement de tiers	2'680'694.25	284'884.25
288	Immeubles locatifs	2'361'095.12	2'311'095.12
29	FORTUNE NETTE	22'698'950.00	21'341'437.50
290	Fortune nette	21'341'437.50	20'784'437.63
291	Résultat de fonctionnement	1'357'512.50	556'999.87



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par directions)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Ecart CHF
LES REVENUS DE L'EXERCICE				
0	ADMINISTRATION GENERALE	50'993.50	50'500.00	493.50
1	SECURITE PUBLIQUE	17'554.65	10'470.00	7'084.65
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3'689.85	0.00	3'689.85
3	CULTURE ET LOISIRS	6'546.15	3'600.00	2'946.15
5	PREVOYANCE SOCIALE	41'743.45	34'600.00	7'143.45
6	TRAFIC	861.90	0.00	861.90
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT	188'512.62	7'550.00	180'962.62
9	FINANCES ET IMPOTS	3'985'809.71	3'193'300.00	792'509.71
LES CHARGES DE L'EXERCICE				
0	ADMINISTRATION GENERALE	712'552.97	789'130.00	-76'577.03
1	SECURITE PUBLIQUE	112'156.25	125'885.00	-13'728.75
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	165'062.00	177'800.00	-12'738.00
3	CULTURE ET LOISIRS	144'181.70	165'800.00	-21'618.30
5	PREVOYANCE SOCIALE	306'608.15	308'760.00	-2'151.85
6	TRAFIC	95'540.40	173'270.00	-77'729.60
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT	431'052.95	437'125.00	-6'072.05
9	FINANCES ET IMPOTS	971'044.91	1'115'571.00	-144'526.09
TOTAL DES REVENUS		4'295'711.83	3'300'020.00	995'691.83
TOTAL DES CHARGES		2'938'199.33	3'293'341.00	-355'141.67
RESULTAT DE L'EXERCICE		1'357'512.50	6'679.00	1'350'833.50



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
0	ADMINISTRATION GENERALE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	712'552.97 50'993.50	789'130.00 50'500.00	695'441.27 54'059.00
01	CONSEIL MUNICIPAL TOTAL DES CHARGES	11'413.71	12'000.00	1'260.00
317	Dédommagements, indemnités CM	11'413.71	12'000.00	1'260.00
02	MAIRE ET ADJOINTS TOTAL DES CHARGES	86'132.65	87'100.00	85'318.05
300	Indemnités maire et adjoints	66'000.00	66'000.00	60'000.00
303	Assurances sociales	3'764.60	4'700.00	3'532.05
304	Caisse pension et prévoyance	5'400.00	5'400.00	9'000.00
311	Matériel & Mobilier	0.00	0.00	2'262.00
317	Dédommagements, indemnités	10'968.05	11'000.00	10'524.00
05	ADMINISTRATION GENERALE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	497'349.30 4'249.95	545'100.00 0.00	544'059.57 2'025.90
301	Traitements du personnel	317'058.40	313'600.00	289'164.15
303	Assurances sociales	29'891.80	26'300.00	24'921.55
304	Caisse d'assurance du personnel	36'159.90	68'100.00	115'015.20
305	Assurances maladie et accidents	18'628.45	18'000.00	17'320.65
308	Personnel intérimaire	1'578.95	5'000.00	4'347.60
309	Frais de formation	1'200.00	2'000.00	0.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	9'774.90	12'300.00	10'317.60
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	3'811.45	5'000.00	4'286.47
313	Fournitures diverses	2'748.25	5'000.00	3'152.55
315	Entret. objets mobiliers par tiers	2'749.60	2'300.00	921.70
318	Honoraires, prestations de service	64'003.30	76'500.00	62'744.35
319	Frais divers	1'789.30	3'000.00	4'464.75
352	Communes	7'955.00	8'000.00	7'403.00
436	Dédommagements de tiers	4'176.65	0.00	479.80
439	Recettes diverses	73.30	0.00	1'546.10
8	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	113'368.31 22'769.65	138'900.00 26'100.00	60'442.10 27'620.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	1'482.20	1'500.00	1'654.40
312	Eau, énergie	27'330.30	25'000.00	25'922.90
313	Fournitures et marchandises	1'898.55	3'500.00	1'630.25
314	Entretien immeubles par des tiers	52'266.15	84'500.00	14'572.00
315	Entret. objets mobiliers par tiers	9'415.80	10'300.00	4'239.90
318	Honoraires, prestations de service	20'975.31	14'100.00	12'422.65
427	Locations diverses	22'290.30	26'100.00	27'620.00
439	Recettes diverses	479.35	0.00	0.00

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
09	AUTRES CHARGES ET REVENUS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	4'289.00 23'973.90	6'030.00 24'400.00	4'361.55 24'413.10
301	Traitements du personnel	0.00	1'600.00	0.00
303	Assurances sociales	0.00	230.00	0.00
307	Pensions, rentes	0.00	0.00	0.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	0.00	0.00	0.00
313	Fournitures et marchandises	372.60	0.00	142.55
318	Honoraires, prestations de service	1'909.40	1'800.00	2'194.00
352	Frais ass. comm. genevoises	2'007.00	2'000.00	2'025.00
365	Subventions diverses	0.00	400.00	0.00
427	Redevances SIG	23'973.90	24'400.00	24'413.10

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte	Réalisé	Budget 2014 CHF	Réalisé 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
01	SECURITE PUBLIQUE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	112'156.25 17'554.65	125'885.00 10'470.00	127'903.40 14'242.70
10	ETAT CIVIL TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	8'106.20 2'135.00	9'770.00 2'000.00	13'264.20 2'605.00
319	Frais divers	16.00	300.00	50.00
351	Dédommagements au canton	782.70	1'000.00	1'270.70
352	Frais intercommunaux	7'307.50	8'470.00	11'943.50
431	Emoluments administratifs	2'135.00	2'000.00	2'605.00
14	INCENDIE ET SECOURS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	95'638.90 15'419.65	106'921.00 8'470.00	105'821.20 11'637.70
301	Traitements du personnel	3'000.00	3'000.00	3'000.00
303	Assurances sociales	476.35	500.00	262.25
309	Autres charges de personnel	5'685.00	4'900.00	5'704.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	1'447.65	1'500.00	1'542.15
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	15'931.45	15'350.00	9'192.60
312	Eau, énergie	1'707.90	2'700.00	2'117.10
313	Fournitures et marchandises	2'468.20	2'000.00	2'934.60
314	Entretien immeubles par des tiers	0.00	8'800.00	9'570.95
315	Entret. objets mobiliers par tiers	7'059.30	6'800.00	6'532.25
316	Loyers, charges locatives	13'164.00	13'400.00	13'164.00
317	Dédommagements, indemnités	0.00	250.00	84.00
318	Honoraires, prestations de service	10'830.05	11'700.00	17'347.30
319	Frais divers	1'148.00	800.00	1'102.00
352	Participation aux frais du SIS	26'221.00	26'221.00	26'768.00
363	Allocations sapeurs pompiers	6'500.00	9'000.00	6'500.00
439	Recettes diverses	0.00	0.00	0.00
441	Part s/taxes de cles. d'ass.	6'012.25	5'000.00	6'061.50
444	Participation volontaire cles ass.	0.00	170.00	0.00
452	Dédommagements des communes	4'428.00	1'700.00	1'834.00
461	Subventions cantonales	4'979.40	1'600.00	3'742.20
16	PROTECTION CIVILE TOTAL DES CHARGES	8'411.15	9'194.00	8'818.00
352	Frais intercommunaux	8'411.15	9'194.00	8'818.00

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
02	ENSEIGNEMENT ET FORMATION TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	165'062.00 3'689.85	177'800.00 0.00	141'961.55 111.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	0.00	500.00	0.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	99.90	2'000.00	1'705.70
312	Eau, énergie	8'166.50	13'000.00	8'882.40
313	Fournitures et marchandises	1'252.55	2'100.00	1'744.00
314	Entretien immeubles par des tiers	34'269.75	37'200.00	9'523.45
315	Entret. objets mobiliers par tiers	3'341.80	2'400.00	2'975.45
317	Dédommagements (cours scol.)	3'268.00	4'500.00	2'230.00
318	Honoraires, prestations de service	28'901.55	30'500.00	30'076.50
319	Frais divers	3'162.95	3'000.00	2'224.05
331	Amortissements	82'599.00	82'600.00	82'600.00
436	Dédommagements de tiers	0.00	0.00	111.00
452	Dédommagements des communes	3'689.85	0.00	0.00



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
3	CULTURE ET LOISIRS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	144'181.70 6'546.15	165'800.00 3'600.00	118'878.15 3'608.20
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	60'064.65 4'046.15	72'100.00 1'500.00	55'385.65 2'598.20
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	0.00	0.00	0.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	0.00	200.00	0.00
313	Fournitures et marchandises	685.20	1'000.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	27'904.15	39'600.00	32'242.55
319	Frais divers	1'223.95	500.00	0.00
352	Dédommagements intercommunaux	10'764.00	11'200.00	11'198.10
365	Subventions diverses	19'487.35	19'600.00	11'945.00
434	Recettes de manifestations	3'971.15	1'400.00	2'548.20
435	Vente de marchandises	75.00	100.00	50.00
33	PARCS ET PROMENADES TOTAL DES CHARGES»	51'997.80	58'800.00	33'380.80
313	Fournitures et marchandises	12'844.35	20'500.00	15'032.65
314	Entretien immeubles par des tiers	39'153.45	38'300.00	18'228.15
318	Honoraires, prestations de service	0.00	0.00	120.00
365	Subventions sociétés communales	0.00	0.00	0.00
34	SPORTS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	24'269.20 2'500.00	30'700.00 2'100.00	29'181.70 1'010.00
316	Loyers, charges locatives	8'244.00	8'200.00	8'244.00
319	Frais divers	700.00	1'000.00	700.00
352	Frais intercommunaux	0.00	0.00	0.00
365	Subventions diverses	14'505.00	17'000.00	13'318.50
366	Subventions personnes physiques	820.20	4'500.00	6'919.20
435	Vente de marchandises	0.00	100.00	10.00
451	Subvention cantonale	2'500.00	2'000.00	1'000.00
35	AUTRES LOISIRS TOTAL DES CHARGES	7'850.05	4'200.00	930.00
318	Honoraires, prestations de service	6'770.05	3'000.00	930.00
365	Subventions diverses	1'080.00	1'200.00	930.00

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
5	PREVOYANCE SOCIALE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	306'608.15 41'743.45	308'760.00 34'600.00	283'179.22 27'571.05
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	206'560.65 41'743.45	213'400.00 34'600.00	181'946.20 27'571.05
313	Fournitures et marchandises	26'619.30	33'300.00	26'694.40
331	Amortissement GIPE	0.00	0.00	0.00
352	Participations des communes	179'941.35	180'100.00	155'251.80
435	Vente	22'447.00	29'500.00	22'934.55
452	Dédommagements des communes	19'296.45	5'100.00	4'636.50
58	AIDE SOCIALE TOTAL DES CHARGES	100'047.50	95'360.00	101'233.02
318	Honoraires, prestations de service	15'077.60	12'500.00	12'705.67
352	Communes	5'796.65	6'300.00	10'765.20
363	Attribution fonds de bienfaisance	0.00	0.00	1'000.00
364	Subvention Sté économie mixte	1'166.00	1'200.00	1'097.00
365	Subventions diverses	34'360.00	30'000.00	27'900.00
366	Subventions personnes physiques	13'567.25	15'360.00	13'185.15
367	Subventions «Aide Humanitaire»	30'080.00	30'000.00	34'580.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2013 CHF	Budget 2013 CHF	Réalisé 2012 CHF
6	TRAFIC TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	95'540.40 861.90	173'270.00 0.00	104'249.45 0.00
62	ROUTES COMMUNALES TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	81'419.40 861.90	157'670.00 0.00	89'421.45 600.00
308	Personnel intérimaire	2'667.30	3'000.00	1'141.05
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	4'252.05	6'900.00	957.30
312	Eau, énergie	5'259.40	11'500.00	9'357.65
313	Fournitures et marchandises	8'532.55	10'500.00	9'682.25
314	Entretien immeubles par des tiers	16'632.25	80'500.00	29'919.60
315	Entret. objets mobiliers par tiers	8'541.25	8'500.00	3'227.70
317	Dédommagements, indemnités	600.00	600.00	600.00
318	Honoraires, prestations de service	6'064.60	7'300.00	5'665.90
331	Amortissements	28'870.00	28'870.00	28'870.00
352	Communes	0.00	0.00	0.00
436	Dédommagements de tiers	861.90	0.00	0.00
65	TRAFIC REGIONAL TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	14'121.00 0.00	15'600.00 0.00	14'828.00 0.00
313	Fournitures et marchandises	6'840.00	6'000.00	7'020.00
314	Entretien immeubles par des tiers	486.00	1'100.00	1'000.00
318	Honoraires, prestations de service	2'495.00	2'500.00	2'458.00
366	Subventions personnes physiques	4'300.00	6'000.00	4'350.00
435	Vente de marchandises	0.00	0.00	0.00

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2014 CHF
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	431'052.95 188'512.62	437'125.00 7'550.00	373'639.23 5'086.68
71	PROTECTION DES EAUX TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	155'568.80 183'012.20	129'700.00 2'250.00	87'101.07 0.00
312	Eau, énergie	5'550.95	6'200.00	5'809.15
314	Entretien immeubles par des tiers	92'645.45	75'600.00	46'591.92
315	Entret. objets mobiliers par tiers	5'702.40	0.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	0.00	0.00	2'800.00
331	Amortissements	51'670.00	47'900.00	31'900.00
439	Recettes diverses	0.00	0.00	0.00
460	Subventions fédérales	0.00	0.00	0.00
461	Subventions cantonales	167'676.20	2'250.00	0.00
469	Autres subventions	15'336.00	0.00	0.00
72	TRAITEMENT DES DECHETS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	134'532.10 4'275.42	140'000.00 4'300.00	125'129.61 4'486.68
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	0.00	0.00	0.00
312	Eau, énergie	47.15	400.00	0.00
313	Fournitures et marchandises	223.30	200.00	0.00
314	Entretien immeubles par des tiers	0.00	500.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	133'096.65	138'900.00	125'129.61
352	Participation GICAL	1'165.00	0.00	0.00
434	Redevances de voirie	2'000.00	2'000.00	2'000.00
435	Vente de marchandises	2'275.42	2'300.00	2'486.68
74	CIMETIERE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	30'231.15 0.00	37'000.00 1'000.00	1'821.55 600.00
312	Eau, énergie	925.15	1'000.00	925.15
313	Fournitures et marchandises	0.00	1'000.00	0.00
314	Entretien immeubles par des tiers	378.00	1'000.00	442.80
318	Honoraires, prestations de service	28'928.00	34'000.00	453.60
434	Redevances	0.00	1'000.00	600.00



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
78	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT			
	TOTAL DES CHARGES	15'202.90	25'570.00	7'042.50
	TOTAL DES REVENUS	1'225.00	0.00	0.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	1'524.10	2'300.00	0.00
314	Entretien immeubles par des tiers	7'555.70	14'000.00	2'160.00
315	Entret. objets mobiliers par tiers	972.00	7'500.00	2'500.00
318	Honoraires, prestations de tiers	3'750.00	0.00	225.00
352	Traitement des déchets carnés	271.10	270.00	357.50
365	Subventions diverses	1'130.00	1'500.00	1'800.00
434	Redevances	0.00	0.00	0.00
440	Parts à des recettes fédérales	0.00	0.00	0.00
450	Rétrocessions diverses	0.00	0.00	0.00
461	Subventions cantonales	1'225.00	0.00	0.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	95'518.00	104'855.00	152'544.50
310	Fournit. diverses	0.00	0.00	0.00
314	Entretien immeubles par des tiers	0.00	2'000.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	52'679.00	60'000.00	109'689.50
331	Amortissements	42'839.00	42'855.00	42'855.00

No compte		Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
9	FINANCES ET IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	971'044.91	1'115'571.00	566'699.97
	TOTAL DES REVENUS	3'985'809.71	3'193'300.00	2'864'273.48
90	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	253'318.85	284'571.00	-260'090.53
	TOTAL DES REVENUS	2'761'288.50	1'974'000.00	1'478'318.39
330	Pertes sur débiteurs ord.	-36'826.45	10'000.00	-393'335.05
341	Contribution versée aux communes	187'271.00	187'271.00	63'340.00
346	Compens.financ.communes françaises	32'819.26	30'100.00	27'385.02
351	Frais de percept. des impôts	70'055.04	57'200.00	42'519.50
400	Impôts s/revenu et fortune PP	2'606'065.69	1'905'000.00	1'356'391.37
401	Impôts s/bénéfice et capital PM	76'113.26	0.00	12'986.16
408	Rétrocession fonds de péréquation	69'802.00	66'000.00	103'090.00
409	Taxe professionnelle communale	6'650.00	3'000.00	3'850.00
429	Autres revenus	2'657.55	0.00	2'000.86
94	CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX			
	TOTAL DES CHARGES	4'403.60	500.00	481.85
	TOTAL DES REVENUS	102'265.21	110'900.00	103'088.39
318	Frais de banques	4'399.80	500.00	481.85
323	Intérêts divers	3.80	0.00	0.00
420	Intérêts bancaires	566.96	6'900.00	1'394.34
421	Intérêts s/placements du P.F.	0.00	0.00	0.00
422	Intérêts div. s/capitaux du P.F.	90'000.00	90'000.00	90'000.00
426	Intérêts, dividende, part. perman.	11'698.25	14'000.00	11'694.05
95	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER			
	TOTAL DES CHARGES	713'322.46	830'500.00	826'308.65
	TOTAL DES REVENUS	1'122'256.00	1'108'400.00	1'282'866.70
301	Traitement personnel	44'437.00	41'700.00	38'622.00
303	Assurances sociales	8'378.10	8'100.00	8'013.20
309	Personnel interimaire	3'654.15	0.00	11'875.50
311	Matériel et mobilier	0.00	0.00	0.00
312	Energie	38'375.90	44'000.00	44'696.80
313	Fournitures et marchandises	1'744.10	3'700.00	1'206.70
314	Entretien	147'689.70	300'000.00	277'629.15
315	Entretien objet	162.00	1'500.00	0.00
318	Honoraires	147'136.91	110'000.00	124'647.75
322	Intérêts	271'744.60	271'500.00	269'617.55
388	Financements spéciaux	50'000.00	50'000.00	50'000.00
423	Revenus	1'120'659.00	1'105'300.00	1'206'070.80
424	Gains sur ventes	0.00	0.00	74'350.00
434	Redevances	1'597.00	3'100.00	2'445.90
436	Dédommagements	0.00	0.00	0.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte	Réalisé 2014 CHF	Budget 2014 CHF	Réalisé 2013 CHF
TOTAL GENERAL			
TOTAL DES CHARGES	2'938'199.33	3'293'341.00	2'411'952.24
TOTAL DES REVENUS	4'295'711.83	3'300'020.00	2'968'952.11
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 357 512.50	6 679.00	556 999.87



TABLEAU DE BOUCLEMENT DE L'EXERCICE 2014

Compte de fonctionnement (90)

Charges	2'732'221.33	Revenus	4'295'711.83
Amortissement	205'978.00		
Excédent de revenus	1'357'512.50		
	4'295'711.83		4'295'711.83

Investissements nets (910)

Investissements	389'195.10	Subventions d'investissements	0.00
		Augmentation des investissements nets	389'195.10
	389'195.10		389'195.10

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	389'195.10	Reprise des amortissements	205'978.00
(*) Excédent de financement	1'174'295.40	Reprise de l'excédent de revenus	1'357'512.50
		(*) Insuffisance de financement	0.00
	1'563'490.50		1'563'490.50

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	0.00	(*) Excédent de financement	1'174'295.40
Report au bilan	205'978.00	Report au bilan	389'195.10
Augmentation de la fortune nette	1'357'512.50		
	1'563'490.50		1'563'490.50

(*) Selon qu'il y ait «Excédent» ou «Insuffisance» de financement du compte d'investissement 2014

TABLEAU DE BOUCLEMENT DE L'EXERCICE 2013

Compte de fonctionnement (90)

Charges	2'225'727.24	Revenus	2'968'952.11
Amortissement	186'225.00		
Excédent de revenus	556'999.87		
	2'968'952.11		2'968'952.11

Investissements nets (910)

Investissements	447'499.60	Subventions d'investissements	0.00
		Augmentation des investissements nets	447'499.60
	447'499.60		447'499.60

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	447'499.60	Reprise des amortissements	186'225.00
(*) Excédent de financement	295'725.27	Reprise de l'excédent de revenus	556'999.87
		(*) Insuffisance de financement	0.00
	743'224.87		743'224.87

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	0.00	(*) Excédent de financement	295'725.27
Report au bilan	186'225.00	Report au bilan	447'499.60
Augmentation de la fortune nette	556'999.87		
	743'224.87		743'224.87

(*) Selon qu'il y ait «Excédent» ou «Insuffisance» de financement du compte d'investissement 2013



DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERMES, CONTRACTEES POUR FINANCER LES CONSTRUCTIONS OU ACQUISITIONS D'IMMEUBLES LOCATIFS, DONT LES INTERETS SONT PORTES AUX COMPTES D'EXPLOITATION DES IMMEUBLES LOCATIFS

	RAIFFEISEN	RAIFFEISEN	RAIFFEISEN	UBS	UBS	RAIFFEISEN		
2	1089.96	1089.34	1089.18	374.155	374.155	1089.84	Totaux	2 Créanciers
3				13.01.2016	13.01.2016			3 Echéance de l'emprunt
4			3'000'000	2'000'000	1'000'000	en cours	6'000'000.00	4 Montant initial de l'emprunt
5	446'423	560'510	2'610'000	2'000'000	1'000'000	1'465'096	8'082'029.25	5 Solde au 31.12.2013
6						2395810	2'395'810.00	6 Augmentation
7	13'601	17'108	30'000			2200011	2'260'720.00	7 Remboursement
8	432'822	543'402	2'580'000	2'000'000	1'000'000	1'269'297	7'825'521.00	8 Solde au 31.12.2014
9	2.25%	2.25%	2.25%	3.30%	3.30%	1.078-1.076%		9 Taux %
10								10 Dernière année de validité du taux
11	juin-déc	juin-déc	juin-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc		11 Echéance des intérêts
12	10'042	12'608	58'719	66'917	33'458	18'988	200'732.00	12 Intérêts payés sur l'exercice 2014
13								13 Intérêts courus au 31.12.2014

**INVESTISSEMENTS - AMORTISSEMENTS du patrimoine administratif
ANNÉE 2014**

Date	Objet	Durée	Statut	Fonction	Crédit voté	Soldes 2013	Dépenses 2014	Amortissements 2014	Soldes 31.12.2014
13.04.93	Transf. école	20 ans	Terminé	21	1'627'480	82'602		82'599	1
16.05.94	Amélior. Foncières	20 ans	Terminé	79	700'000	29'620		29'619	1
20.10.00	Route Louvière	20 ans	Terminé	62	140'000	51'600		6'450	45'150
02.06.08	Parking Louvière 1-3	20 ans	Terminé	62	250'000	163'800		10'920	152'880
20.08.05	Ass. Grand Cara	30 ans	Terminé	71	353'210	227'700		9'900	217'800
30.06.10/12.11.12	Coll Louvière I	30 ans	Terminé	71	422'900	380'900		14'650	366'250
29.10.12	Assain. rte de Presinge	30 ans	Terminé	71	150'000	96'900.00	50'700.00	4'920	142'680.00
14.12.12/15.09.14	Coll. Louvière II	30 ans	Terminé	71	426'500	226'000.00	200'500.00	14'200	412'300.00
11.12.06	Amélior. Foncières II	20 ans	Terminé	79	270'000	171'860		13'220	158'640
08.04.13	zone sportive intercommunale		En cours	34	94'000		25'190.00		25'190
10.05.11	Triangle	20 ans	En cours	62	230'000	133'439	55'112.00	11'500	177'051
07.03.11	Assain. Chevêches	30 ans	En cours	71	240'000	153'100	57'500	8'000	202'600
27.10.14	Coll. Louvière III	30 ans	En cours	71	1'235'000				
26.05.14	Déchetterie	10 ans	En cours	72	185'000		193.00		193.00
arrondis									2
					6'324'090	1'717'521	389'195	205'978	1'900'738

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE (TPC) 2014

Reliquat (créances) au 01.01.2014		-200	Soit le montant en 112 TPC au 1.1.2014.
Taxations de l'exercice courant (avant dégrèvement linéaire décidé par CM) a)	13090		
- Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP)	6440		
= Total production 2014 enregistrée en 90.409	6650	=> + 6650	Ce solde doit être égal au compte 90.409.
Irrécouvrables, remises, int. rémunérateurs		- 0	
Versements nets des contribuables		- 460	
Total des créances au 31.12.2014 en 112 TPC au 31.12.2014.		= 5990	Soit le montant
Informations complémentaires:			
Montant minimum de la TPC en 2014:	30.-		
Taux de dégrèvement pour 2014:	50%		Soit le taux de dégrèvement éventuellement voté par le CM.

MAIRIE DE PRESINGE

Rte de Presinge 116
1243 Presinge

Tél: 022 759 12 52
Fax: 022 759 20 33
Email: info@presinge.ch
Web: www.presinge.ch

Heures d'ouverture au public

Mercredi 10h00 - 12h30
Jeudi 16h30 - 18h00
Vendredi 10h00 - 11h30

Impressum

Commission de l'information
Secrétariat
Commune de Presinge
ETC

Photos

Jean-Charles & Benoît Rochat

Mise en page

Expression Créative

